



Les Moulins d'Antoine
EXPRIMER NOS TERROIRS



6 rue du stade - 15300 Murat
Tel. : 04.71.20.31.20
commandes@lesmoulinsdantoine.fr
www.lesmoulinsdantoine.fr

Facturé à	Date facture	Numéro facture	Folio
416308	18/03/2026	2 603 000 446	1

Facturé à
FOURNIL D ASSIER
MR BOUZOU JORIS
176 ROUTE DE CARDAILLAC

46100 CAMBURAT

FACTURE

Technico-commercial: BARDET Christophe

Produit	Désignation	Nbre Unité	Poids Unité	Quantité Facturée	Prix HT Brut		Prix HT Net	Montant HT	T v a
	BI n° 2 600 002 302 du 18/03/2026 Commande N° 222 599 du 27/02/2026 Preneur d'ordre OL: Anaïs REGIMBAL Véhicule: EW923LV Chauffeur: APPEDSAL CYRILLE Livré chez FOURNIL D ASSIER								
50400SAC25	VOLCANE SAC 25	10	25 Kg	0,2500T	663,00		663,00	165,75	2
50510SAC25	FARINE ORIGINE SAC 25KG	8	25 Kg	0,2000T	593,00		593,00	118,60	2
56034	BAKERMIXES THORIK (15 kg)	2	15 Kg	0,0300T	2 107,00		2 107,00	63,21	2
52465	F. BLE GRUAU PREMIUM SAC 25KG	4	25 Kg	0,1000T	1 030,00		1 030,00	103,00	2
	Totaux	24		0,5800T					
	ESCOMPTE 2%							-9,01	
à joindre à votre règlement		Montant net HT		Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC			
Les Moulins d Antoine		441,55		2 5,50	24,29	465,84			
FACTURE 2 603 000 446								FACTURE	
Client: 416308 Facturé le 18/03/2026								Net à payer	
Net à payer 465,84 €		441,55			24,29	465,84		465,84 €	
Mode de règlement: (C) LCR 2 ESC		Mode de règlement : (C) LCR 2 ESC							
Echéance: 28/03/2026		Mode de calcul échéance: 10 JOURS							
Paie ment par virement :		Rib: 10057 19323 00020221003 49							
IBAN : FR76 1680 6048 2171 0054 0408 038		Echéance(s)							
BIC : AGRIFRPP868		28/03/2026		465,84 €					

Les Moulins d'Antoine, S.A.S. au Capital de 1 500 000 euros - R.C. Aurillac B 536780059 - APE 1061A - n° tva : FR 24 536780059. L'acceptation de nos offres et toute commande implique ipso facto l'adhésion pure et simple, et sans réserve de l'acheteur aux conditions générales de vente ci-dessous énoncées. La société Les Moulins d'Antoine se réserve la propriété des marchandises livrées, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et en intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié l'acheteur. Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral des prix mais l'acheteur en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. L'acheteur s'engage, en conséquence, à souscrire dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les pertes, vol ou destruction des marchandises désignées. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même vendues franco. En cas de retard de paiement nous pourrions suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement dues même si elles ont donné lieu à des traites. Une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement vous sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement selon les dispositions légales. De plus à titre de cause pénale et conformément à l'article L441-3 et 6 du Code du Commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Les taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de trois fois le taux d'intérêt légal et calculé sur le montant HT figurant sur la facture. Ces pénalités sont exigibles sur simple demande du vendeur. Il ne sera accordé aucun escompte pour paiement anticipé.



**Les
Moulins
d'Antoine**
EXPRIMER NOS TERROIRS

ADHESION PAIEMENT PAR LCR

(Ce courrier ne vous concerne pas si vous êtes déjà en paiement par LCR).

Afin de simplifier la gestion du paiement de vos factures en prévision de la facturation électronique, nous vous demandons de privilégier le règlement par LCR.

Nous vous rappelons que vous bénéficiez de 2% d'escompte pour un paiement à 10 jours, 1% pour un paiement à 30 jours.

Sachez que vous pouvez modifier votre date d'échéance au moment de la commande si nécessaire, votre banque vous adresse un courrier d'acceptation quelques jours avant l'échéance et vous avez la possibilité de la rejeter en cas de litige.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toutes questions supplémentaires.

Merci de nous adresser votre RIB et le mode de règlement choisi :

Nom : Prénom :

Société :

☐ LCR 10 JOURS 2%

☐ LCR 30 JOURS 1%

Suivez-nous sur :     

6 rue du stade - 15300 Murat (Cantal, Auvergne) - +33 (0)4.71.20.31.21 - contact@lesmoulinsdantoine.fr

www.lesmoulinsdantoine.fr

SAS au capital de 1 500 000 € - SIRET : 536 780 059 000 13 - APE : 1091 Z - TVA : FR24 536 780 059